

AVANT



PROPOSITION DU SARP



APRÈS



PROGRAMMES D'AIDE
À LA
RÉNOVATION

SERVICE D'URBANISME
715, rue Harvey Ouest
Alma (Québec) G8B 7H2
418-669-5001 poste 5032
www.ville.alma.qc.ca

 VILLE D'ALMA

RÉNOVATION EXTÉRIÈRE RÉSIDENNELLE BÂTIMENT DE 20 ANS ET +

POSE OU RESTAURATION D'UN REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

Parement en déclin de bois :

30 % du coût des travaux

Jusqu'à concurrence de :

1 800 \$ pour un bâtiment d'un étage ;

3 600 \$ pour un bâtiment de plus d'un étage.

Parement en fibrociment ou fibre de bois compressée :

10 % du coût des travaux

Jusqu'à concurrence de :

600 \$ pour un bâtiment d'un étage ;

1 200 \$ pour un bâtiment de plus d'un étage.

Sans dépasser 25 % du coût des travaux une bonification est possible pour l'harmonisation d'un garage avec le bâtiment principal.

De brique d'argile ou d'apparence d'argile, avec mortier :

25 % du coût des travaux

Jusqu'à concurrence de :

2 500 \$ pour un bâtiment d'un étage ;

5 000 \$ pour un bâtiment de plus d'un étage.

Rénoclimat

Lors du dépôt d'un rapport de Rénoclimat il est possible de recevoir une bonification à la suite de travaux d'isolation.

Construction ou rénovation d'une galerie :

20 % du coût des travaux

Jusqu'à concurrence de :

500 \$ par galerie

*Certaines conditions s'appliquent se référer au Service d'urbanisme.

Nouveaux propriétaires

2 000 \$ correspondants à au moins 50 % du coût des travaux de rénovation.

3 critères de base :

Maison de 20 ans et plus ;

Première maison sur le territoire de la Ville d'Alma ;

Nouveau propriétaire à partir du 3 avril 2019.

*Les copies de factures ainsi que l'acte de vente notarié sont obligatoires.



RÉNOVATION BÂTIMENTS COMMERCIAUX 20 ANS ET +

Un crédit de taxes foncières d'un an sur l'augmentation de valeur d'un bâtiment commercial de 20 ans et plus résultant de sa rénovation ou de son agrandissement.

Une subvention de 20% du coût des travaux

Jusqu'à concurrence de :

2 000 \$ pour l'ajout d'un socle à une enseigne existante sur poteau ;

5 000 \$ pour l'harmonisation des enseignes sur mur de bâtiments comportant plus d'un établissement commercial ;

10 000 \$ pour l'harmonisation des enseignes sur mur des centres commerciaux.

